

Compte-rendu réunion du CA du 24.01. 2021 (en visio)

Présents : Dorothee, Nathalie, Ralisa, Sophie, Stéphanie,
François, Jean-Claude, Nordin, Stephen

Début de la séance : 15h46

- **Point comptabilité:**

Les reçus sont faits, le compte de résultats 2020 et le budget prévisionnel 2021 sont en cours de rédaction. Ils seront présentés lors du prochain CA de Février.

Sophie propose d'échanger avec les Trésorières avant la présentation au CA.

- **Parrainage:**

Ralisa a envoyé un mail à la banque Crédit coopératif pour avoir la possibilité de gérer le "collect online" ce qui permettrait de pouvoir maîtriser les virements et leur modification dans le cas où les parrains ou marraines souhaiteraient modifier leur prélèvement. A vérifier si c'est possible.

- **10 ans de YY :**

Stephen explique que fêter les 10 ans est un projet difficilement atteignable au vu de la crise sanitaire.

Nordin pense que l'on va vers un 3^{ème} confinement et que les festivités vont recommencer à partir de cet été.

Stéphanie dit que le risque de faire les 10 ans en 2021, serait de ne pas pouvoir organiser un événement avec beaucoup de personnes.

Dorothee renchérit en expliquant que cela est prématuré.

A l'unanimité, les membres du CA sont d'accord pour repousser la date des 10 ans (avril 2021), la crise sanitaire ne permet pas de les tenir cette année.

En conséquence, et après différentes suggestions, plusieurs dates sont proposées en avril, mai, juin et novembre 2022. Après contact avec Marie, les seules disponibilités seraient les 16, 17 et 18 avril 2022.

A cette occasion, les membres du CA sont d'accord pour ces dates et proposent d'envoyer une info aux adhérents par flyers très régulièrement, tous les mois, pour les mobiliser avant l'évènement.

Pour les adhérents ayant déjà réglé la participation au repas prévu en 2020, il leur sera proposé un remboursement ou la possibilité de faire un don, la date du chèque ne permettra pas de le reporter pour 2022 (durée d'encaissement du chèque 1 an). Stephen insiste sur le fait d'être clair avec les adhérents et d'expliquer la démarche en tant qu'association. En effet, une association à but non lucratif ne peut se permettre de changer le pourquoi d'un don. Par exemple, les participations des

adhérents pour un repas ne peuvent pas se transformer en don simplement sur décision du CA de Yoonu Yeumbeul. Si c'est le cas, l'adhérent doit en décider.

Sophie et Stéphanie feront un courrier en ce sens pour expliquer aux adhérents la démarche et chacun décidera de ce qu'il veut faire.

Il est proposé de faire un point sur les 10 ans, en Septembre – Octobre 2021.

Pour les 10 ans et son organisation, Sophie propose de continuer à faire les panneaux, tranquillement avec Nathalie et Ralisa.

- **Point sur les ventes de matériel**

François précise qu'après la récupération du matériel donné par deux adhérents Laurent et Claire, il a pu vendre en direct des disques et des livres pour la somme de 50€. Il indique que la vente à Gibert est très aléatoire surtout pour les livres anciens et le livre se vend 0.50 € mais il va continuer à faire des recherches et propose qu'une partie des dons soient vendus en brocante, plus efficace.

Jean-Claude a effectué une vente sur le bon coin pour une chaîne hifi donnée par les deux mêmes adhérents. Elle a été vendue pour 120€. Des vieux livres et des appareils photos ont été mis en vente sur le même site. Pour l'instant pas de vente réussie.

Stephen propose un lien estimer les livres anciens et ainsi, avoir une idée plus précise de la valeur lorsque nous les vendons.

www.abebooks.fr

- **Projet maternité**

Sophie propose aux membres du CA de continuer à participer à la rédaction du projet maternité. Le projet présenté en 2019 doit être amélioré et représenté en fonction des objections que le jury a émis pour refuser la demande de subvention.

Les membres proposent leur service. Des rdv sont pris. François propose une réunion de travail le 13.02 au matin.

Nordin et Stéphanie proposent lors d'un déplacement sur Paris de venir travailler sur le projet la dernière semaine de Février.

Sophie propose à Ralisa et Nathalie de travailler sur la compta et des devis autour du projet.

Stephen et Dorothée proposent, aussi, de travailler sur des thèmes proposés à distance.

Les sessions d'évaluation du projet auprès de la Guilde du Raid sont en avril et en septembre avec un dépôt un mois avant le délai.

Sophie s'engage à envoyer aux membres du CA le projet écrit « donner la vie sans la perdre » ainsi que les conseils de la Guilde du Raid ainsi que les mails envoyés à Abdou, président de MPM.

- **Modifications administratives de l'association**

Sophie présente le projet de changement d'adresse du siège social de l'association.

La nouvelle adresse proposée serait à Gennevilliers 92.

Les raisons :

- Profiter d'une meilleure dynamique associative pour réaliser des actions

- Meilleure visibilité de l'association auprès des financeurs et des partenariats.
- Proposer le projet maternité au Conseil régional d'Ile de France et du Département des Hauts de Seine.

En effet, le département Seine et Marne où se trouve le siège de l'association manque de dynamisme et n'est pas un soutien pour les associations à vocation de solidarité internationale.

Les membres du CA sont d'accord pour ce transfert.

Sophie propose de l'inclure dans la prochaine AG extraordinaire.

Ralisa et Nathalie se renseigneront sur la procédure des envois des documents en Préfecture (internet ou courrier) et pour la déclaration fiscale de l'association.

Stephen a envoyé les liens.

- **Création de l'antenne YY31**

Pour rappel et informations, Sophie rappelle les raisons de cette proposition, les objectifs et les attentes déjà évoqué lors du CA de Novembre 2021.

Il y a des adhérents bien investis dans la région Toulousaine et des personnes qui mènent déjà des actions pour Yoonu Yeumbeul.

L'idée de l'antenne serait :

- d' Etre connu et reconnu en Occitanie par un ancrage territorial qui existe déjà
- d'Avoir une proximité avec les adhérents afin de donner une dynamique territoriale et plus de confiance, du fait d'un certain rapprochement.
- de Recruter des adhérents dans la région, et de permettre aux personnes de mener des actions en Occitanie.
- d'Intéresser plus les financeurs, ayant une adresse dans la région et donc, un certain ancrage local.

Sophie précise que cela ne change rien sur les aspects administratifs de l'association. L'antenne n'a pas de pouvoir de gestion. Elle peut mener des actions, interpeller d'éventuels partenaires financiers, réaliser des projets sur la région, recruter de nouveaux adhérents, récolter des dons sous toutes les formes.

Tous les membres du CA pensent que c'est une bonne idée dans la mesure où il y a du potentiel régional et que cela sera utile pour se faire connaître.

Stephen précise que ce projet permettra de créer des partenariats locaux.

Sophie indique que ce projet de création d'antenne doit être un projet collectif et doit répondre, dans ces actions et sa promotion, à une dynamique associative partagée. L'antenne aura nécessité de faire valider les projets à mettre en œuvre par le CA.

Stephen explique que cette notion devra être mise en exergue dans les statuts, ainsi que d'ouvrir la possibilité de créer d'autres antennes.

Le projet est validé par l'ensemble des membres du CA.

Pour mettre en place ce projet, une AG extraordinaire est à organiser, l'adresse de l'antenne serait à Toulouse (31) pour une meilleure visibilité.

Cette question est à retravailler lors du prochain CA en Février.

- **Prochaines réunions**

Plusieurs rdv sont envisagés dans les mois à venir.

- Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire, date à déterminer (suggestion avril ou mai)

- **Prochain CA 28 février 2021 14h30 en VISIO**

- **Questions diverses**

- Mise en place d'un abonnement zoom annuel 140€/an

Compte tenu des rdv téléphoniques répétés et réguliers par visio conférence (Réunions CA, AG...), les échanges à venir sur le projet maternité et les AG, il est envisagé de prendre un abonnement mensuel ou annuel avec Le système Zoom. Ralisa s'en occupe.

- Suppression de WATSAPP pour SIGNAL

Le système Whatsapp ne sera plus crypté et rejoindra face book et consort dans les mois qui viennent. Il est proposé de remplacer nos échanges téléphoniques sur Whatsapp par Signal qui est gratuit et sans conséquence sur les informations de l'association.

Stephen expliquant que c'est une ONG a but non lucratif

Stéphanie s'en occupe.

-Changement de dernière minute de l'agenda des réunions

Sophie propose de garder l'agenda comme prévu. Si un membre du CA ne peut pas être à l'heure précise, elle pourra rejoindre la séance dès sa disponibilité. Si un autre membre ne peut pas participer, il peut transmettre ses éléments de réflexion aux autres membres.

Chacun est d'accord sur le fait de garder l'agenda et de s'adapter selon les nécessités.

Fin de la réunion à 17H34